



## **PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE SEPTEMBRE 2023** **École Lucie Aubrac**

L'inscription scolaire concerne les nouveaux arrivants sur la commune et les enfants de 3 ans et plus (demande possible pour les enfants de 2 à 3 ans mais sous réserve de places disponibles en fin d'année scolaire).

Depuis la rentrée 2019, nous appliquons la Loi pour une école de la confiance publiée au JO le 28 juillet 2019 et promulguant l'obligation de scolarisation des enfants de 3 ans et plus. Ainsi, les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date de la rentrée scolaire de l'année civile durant laquelle ils atteignent trois ans intégreront l'école maternelle au début du mois de septembre de l'année considérée.

En conséquence, tous les enfants nés durant l'année civile 2020, qui auront donc trois ans durant l'année civile 2023, seront soumis à l'obligation d'instruction dès la rentrée scolaire de septembre 2023, même s'ils n'atteignent l'âge de trois ans qu'entre septembre et décembre 2023.

**Le dossier est à compléter et à retourner en mairie (58 bis rue Poincaré - 59160 CAPINGHEM) avant le 31 mars 2023.**

### **Les documents à joindre pour l'inscription scolaire sont les suivants :**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois OU justificatif d'achat ou de location (si vous n'habitez pas encore Capinghem mais que vous allez bientôt arriver sur la ville).
- Carnet de vaccination à jour.
- Livret de famille.
- Extrait de jugement en cas de séparation des parents.
- Courrier explicatif du motif de votre demande en cas de souhait de dérogation (pour les extérieurs à Capinghem uniquement).

**À PRÉPARER POUR VOTRE RENCONTRE AVEC LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE :** certificat de radiation de l'école actuelle de votre enfant (seulement si vous arrivez sur la ville et que votre enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement scolaire), et le livret scolaire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Enfance et Jeunesse par téléphone au 03 20 10 83 55 ou par mail : [periscolaire@ville-capinghem.fr](mailto:periscolaire@ville-capinghem.fr)

# VOTRE ENFANT

**CLASSE :**

**DATE D'ENTRÉE À L'ÉCOLE :**

**ÉCOLE FRÉQUENTÉE ACTUELLEMENT (nom, adresse, téléphone) :**

Nom et Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... à .....

Sexe :  Masculin  Féminin

Adresse : .....

.....

Code Postal ..... Commune : .....

## PARENTS

### 1- LA MÈRE

Nom et prénom de la mère : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

Situation professionnelle :  Salariée  Indépendante  Sans emploi

Profession, nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

### 2- LE PÈRE

Nom et prénom du père : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

Situation professionnelle :  Salarié  Indépendant  Sans emploi

Profession, nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

**3 - VOTRE SITUATION FAMILIALE**

Célibataire     Concubinage     Marié(e)     Pacsé(e)     Séparé(e)     Divorcé(e)     Veuf (ve)

En cas de séparation ou divorce, merci d'indiquer le nom du représentant légal de l'enfant :

.....

Avez-vous d'autres enfants scolarisés à l'école Lucie Aubrac ?

Oui     Non

Si oui, précisez les noms, prénoms et les classes de vos enfants :

.....

.....

.....

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Date de dépôt :

DOSSIER COMPLET

**DÉCISION DE M. LE MAIRE**

ACCORD     REFUS

Motif : .....

.....

.....

Date de la décision : .....

Christian MATHON  
Maire de Capinghem

*N.B : Cette fiche n'est qu'une pré-inscription administrative. À la suite de l'accord ou du refus de M. le Maire, cette information vous sera communiquée et vous devrez prendre contact avec la directrice de l'école par mail à [ce.0590783f@ac-lille.fr](mailto:ce.0590783f@ac-lille.fr) afin de finaliser l'inscription de votre enfant et/ou de vérifier les possibilités pour que votre enfant intègre l'école.*